



COMMISSION FEDERALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

**Réunion du lundi 17 juin 2024
CNF Clairefontaine**

COMPTE RENDU

PRÉSIDENT DE COMMISSION :

Christophe SARRE

PRÉSENTS :

Frédéric BOST, Olivier CARDON, Sylvie GONFALONE, Hubert FOURNIER, Philippe GALLE, Ludovic GOREAU, Georges HONORE, Sandrine MARMONIER, Laurent MOURET, Didier PARIS, Nicolas POTTIER, Peggy PROVOST, Alain SARS, Xavier VIGNAL

EXCUSÉS :

José ALCOCER, Romuald BOURGOIS, Marilou DURINGER, Etienne FAGOT, Baptiste FAROCHE, Jean-Paul PERON, Véronique MOREIRA, Philippe REBOT, Jean-Marc SERFATY, Franck THIVILIER, Jérôme VANDENABEELE

I- ACCUEIL DU PRESIDENT

Christophe SARRE ouvre la séance réalisée en présentiel au CNF Clairefontaine et accessible en visioconférence aux membres n'ayant pu se rendre sur place. Il excuse les absents et salue la performance des Bleuets qui ont terminé troisièmes du championnat du monde universitaire futsal 2024 qui s'est déroulé en Chine.

Il rappelle la mise en ligne des procès-verbaux de la Commission sur le site de la FFF à l'issue de la validation des membres de la Commission.

Chaque PV est accessible via <https://www.fff.fr> (La FEDERATION / LES PROCES VERBAUX / SAISON CONCERNEE).

II- PREMIER DEGRÉ

• Opération Foot à l'Ecole

Laurent MOURET fait un bilan de la saison écoulée en ce qui concerne les concours du football scolaire. Il souligne que le nombre de participants pour l'opération Foot à l'Ecole a atteint un niveau record avec près de 4700 classes engagées. Il regrette toutefois que certaines Ligues n'aient pas présenté de lauréats alors qu'elles l'avaient fait la saison passée.

Le jury national, composé de représentants de l'éducation nationale, de l'USEP, de l'UGSEL, de l'UNSS et de la FFF s'est réuni le 24 avril au siège de la FFF.

Les deux lauréats du concours Foot à l'École sont l'école Jeanne d'Arc de Landeronde (District de Vendée) de l'Académie de Nantes, pour la production dynamique et l'école Saint Joseph d'Agen d'Aveyron (District Aveyron) de l'Académie de Toulouse, pour la production statique.

Pour la saison prochaine, Laurent MOURET précise, qu'après consultation des partenaires, des conseillers techniques et du groupe de travail, il semble nécessaire d'éclaircir et de faciliter la compréhension du concours en accentuant les valeurs autour du « P.R.E.T.S ».

III- SECOND DEGRÉ

• Opérations FIFA Football For Schools & La Quinzaine du Foot

Laurent MOURET précise que les participants des opérations « collèges » et « lycées » sont en très légère baisse, compte tenu, notamment, du retard pris pour le lancement du site internet et de la réduction de durée de la période d'inscription due aux Jeux Olympiques.

Les deux lauréats du concours FIFA Foot For Schools sont le collège George Brassens de Décines-Charpieu (District de Lyon et du Rhône) et le collège Jean Moulin de Villefranche-sur-Saône (District de Lyon et du Rhône) de l'Académie de Lyon.

Les deux lauréats du concours Quinzaine du Foot sont le lycée Émile Duclaux d'Aurillac (District du Cantal) de l'Académie de Clermont et le lycée Eugène Woillez de Montreuil-sur-Mer (District Côte d'Opale) de l'Académie de Lille.

Pour la saison prochaine, la volonté est de rendre compte d'une activité football en envisageant possiblement deux concours différents : un à destination des sections sportives et des pôles (action foot sur un jour de type tournoi ou olympiades) et un à destination des établissements scolaires (action foot sur un jour ou cycle EPS, Futsal) dans laquelle la classe présenterait l'activité.

Frédéric BOST et Ludovic GOREAU abordent la question du cycle « 2 heures de Sport en plus au Collège » et l'idée de l'intégrer ou non aux concours précités tout en spécifiant bien qu'il s'agit de deux dispositifs différents.

Concernant le matériel, Laurent MOURET précise que les dotations seront renouvelées pour 2024 aux participants qui ont réalisé un cycle EPS et rendu une protection. Elles sont évolutives en fonction du niveau du lauréat (départemental, académique).

- **Sections sportives scolaires**

- SSS : Xavier VIGNAL rappelle que la phase de labellisation est en cours de finalisation.
- SSFA : Alain SARS précise que le Lycée Victor Hugo de Lunel ne pourra plus disposer de SSFA pour la saison 2024-2025 conformément aux règlements.
- PEFA : la Direction Technique Nationale et la Direction de l'Arbitrage procéderont aux contrôles de l'ensemble des structures au cours de la saison prochaine ; les sites de Liévin, Auxerre et Issy-les-Moulineaux ayant déjà été visités cette saison.
Un 10^{ème} PEFA (Blanc-Mesnil) est en cours de labellisation.

- **Séminaires FMS & PNF**

Laurent MOURET précise qu'une réunion aura lieu très prochainement avec les différentes parties prenantes afin de définir les grandes lignes du PNF 2025 qui se déroulera du 7 au 10 janvier.

Frédéric BOST tient à saluer cette opération qui permet d'alimenter le réseau et de collaborer de manière efficiente avec les nombreux acteurs du territoire présents au cours de la semaine.

- **Challenge Jean LEROY**

(lien reportage 26^{ème} édition : [Le PEFA Briffaut Valence vainqueur inédit \(fff.fr\)](https://fff.fr/))

Xavier VIGNAL fait un point sur la phase finale qui s'est déroulée les 27 et 28 mars, exceptionnellement à 3 équipes pour raison disciplinaire. Les membres de la Commission échangent sur les différents aspects juridiques liés à l'équipe disqualifiée, qu'il s'agisse de la réglementation fédérale ou de celle de l'UNSS. Ils soulignent que la présence d'un délégué ou d'un conseiller technique référent sur les matchs des phases qualificatives pourrait être utile.

Concernant la phase finale, le PEFA Briffaut de Valence s'est adjugé le Challenge pour la première fois de son histoire au terme d'une dernière rencontre à rebondissements. La

présence de Dominique BIJOTAT, venu présenter son aventure olympique à l'occasion des 40 ans de la victoire de l'Equipe de France lors des JO de Los Angeles, a été très appréciée par les joueurs finalistes ainsi que par les Responsables de l'ensemble des équipes engagées dans le Challenge dans le cadre de leur formation professionnelle continue.

Le format de la future édition est également abordé et sera précisé lors d'une visioconférence avec les responsables des SSS Jean LEROY de cette 26^{ème} édition. Xavier VIGNAL informe que l'actualisation des règlements et les documents d'inscription devront être envoyés impérativement avant le 30 juin prochain et que la clôture des inscriptions sera effective au 9 septembre.

Il indique que la phase finale 2025 aura lieu du 26 au 28 mars 2025 au CNF Clairefontaine et que le challenge du Fair-Play sera maintenu, tout comme la position du critère en cas d'égalité lors de la première phase. Un point sera réalisé avec la Direction de l'Arbitrage afin de préciser le mode de désignation des arbitres, notamment après la phase préliminaire.

Par ailleurs, il rappelle la fin de la passerelle entre le Challenge Jean LEROY et l'UNSS Excellence dans le format actuel. Des échanges auront prochainement lieu pour évoquer les suites possibles du partenariat.

- **Challenge Marilou DURINGER**

Olivier CARDON et Peggy PROVOST réalisent un point sur les phases qualificatives de la 4^{ème} édition du Challenge Marilou DURINGER dont les collèges Charles de Foucauld de Brest, Saint-Louis Saint-Bruno de Lyon, La Colinière de Nantes et Jean Monnet de Strasbourg sont sortis victorieux.

Les retours sont très positifs, particulièrement concernant l'état d'esprit et l'investissement des joueuses et des encadrements. Les problématiques précédemment rencontrées concernant l'obligation ou la préconisation d'une titularisation et d'un temps de jeu de 40 minutes minimum n'ont pas fait l'objet de débats particuliers lors de cette édition.

Toutefois, le format à 8 contre 8 sur moitié de terrain dans la largeur a une nouvelle fois été évoquée. Une visioconférence s'est tenue le 2 mai dernier avec l'ensemble des Responsables techniques des sections sportives qualifiées pour la phase finale afin, notamment, d'aborder ce sujet. Il a été convenu, à titre expérimental et en accord avec les souhaits exprimés par les 4 SSS finalistes de favoriser, durant les rencontres de la phase finale, une pratique du football à 10 avec une dimension du terrain de type « surface à surface ». Le nombre de 14 joueuses sélectionnées au maximum par collège a également été maintenu.

Un bilan sera réalisé à l'issue de la phase finale pour pérenniser ou non ce type de format lors des prochaines éditions afin de servir de transition en vue d'un potentiel passage à 11 contre 11 à moyen terme.

Peggy PROVOST et Sylvie GONFALONE insistent également sur la nécessité de prêter attention aux calendriers parfois surchargés des joueuses des catégories U14-U15 (championnats UNSS, sélections, compétitions départementales, régionales et nationales fédérales).

IV– INFORMATIONS DIVERSES

Christophe SARRE précise que la date de la prochaine Commission sera bientôt communiquée mais devrait avoir lieu fin septembre – début octobre en présentiel au siège de la FFF pour ceux qui le souhaitent.

La séance est levée à 16h00.